Meilleur projet « Europe »
Catégorie meilleur projet de développement durable agricole

Construction et équipement d'un atelier de fabrication de jambons crus.

M. DEBIEN Christian

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « OVAPAL (Opération de Valorisation des Produits Agroalimentaires Locaux) » qui a pour objectif est d'encourager le développement de la valorisation des produits agricoles dans les Hauts de l'île et de positionner les produits sur des marchés spécifiques en jouant la carte de la qualité voire des labels.

Contacts
Monsieur Christian Debien
37D rue de la pépinière Les Makes
97421 La Rivière Saint Louis
Tel : 02 62 37 86 69

Commissariat à l'Aménagement des Hauts
10, rue de Nice
97400 SAINT DENIS
Tél. : 02 62 90 47 50

M Debien a créé son entreprise artisanale en avril 2000 suite à une longue période de chômage. Son local était initialement basé chez lui et M Debien avait obtenu d'une dispense des services vétérinaires. Mais cet atelier ne lui permettait pas de consolider réellement son activité ni de produire suffisamment pour satisfaire la demande des clients.

Le projet prend en compte la construction d'un atelier de fabrication de jambons crus d'une surface de 139m^2, équipé d'une réserve d'eau, d'un groupe électrogène et d'extincteurs. Deux chambres froides sont réalisées, une chambre froide de travail de 100m^2 et une chambre froide de stockage ainsi que tous les équipements nécessaires à l'activité, investissements complétés par un véhicule frigorifique lui permettant d'intervenir dans les conditions adaptées pour la livraison des produits.

M. Debien a engagé une démarche qualité avec l'appui de la Chambre de Métiers au moment de la création de ce nouvel atelier afin d'obtenir l'agrément sanitaire européen.

L'écoulement de sa marchandise s'effectue auprès de supermarchés de Sud et auprès des particuliers (25% de sa production).

Quelques indicateurs :
Capacité de l'atelier : 200 jambons par mois
Création ou consolidation d'emplois : 1

Photos AGILE

Coût total éligible : 172 181 €
Participation de l'Union Européenne : 45 734 € (FEOGA)

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne